



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 13/12/2021

MISE À 2X2 VOIES DE LA RN 2 ENTRE LAON ET AVESNES-SUR-HELPE CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE DU 10 JANVIER AU 25 MARS 2022

Lors de la signature du pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, l'État a pris l'engagement de contribuer au désenclavement du territoire en réalisant la mise à 2 x 2 voies de la RN2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe. Le projet d'aménagement concerne un itinéraire de 70km entre Etouvelles, au sud de Laon, et Etroeungt, au sud du futur contournement d'Avesnes-sur-Helpe. Les objectifs portent sur la sécurisation, la fluidification du trafic et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

En application du code de l'environnement, au regard également de l'ampleur du projet et suite à la saisine par le ministre des Transports, la commission nationale du débat public (CNDP) a confié au maître d'ouvrage l'organisation d'une concertation publique préalable. Elle a désigné deux garants pour veiller aux bonnes conditions de participation du public.

En sa séance plénière du 1^{er} décembre 2021, la CNDP a validé les modalités de la concertation qui lui ont été proposées par l'État, maître d'ouvrage.

La concertation publique préalable se déroulera du lundi 10 janvier au vendredi 25 mars 2022 inclus sur le périmètre des 4 intercommunalités concernées : les communautés de communes du Coeur de l'Avesnois, de la Thiérache du Centre, du Pays de la Serre et la communauté d'agglomération du Pays de Laon.

Elle a pour objectif d'informer sur les *scenarii* d'aménagement envisagés et les enrichir, échanger et débattre sur l'opportunité du projet, mais également recueillir les questions, avis, attentes ou points d'attention pour éclairer les futures décisions.

Préfecture de la région Hauts-de-France
Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Un dossier de concertation est mis à la disposition du public dont une synthèse (ci-jointe) est distribuée à tous les habitants du territoire concerné par voie postale. Elle présente les scénarii envisagés et les modalités de la concertation.

Dans ce cadre, le public peut :

- s'informer sur le site Internet www.rn2.fr, dans chacune des mairies du territoire, sur la page Facebook intitulée « Projet de mise à 2 x 2 voies de la RN2 Laon-Avesnes-sur-Helpe », lors des permanences itinérantes, des réunions publiques et des ateliers ;
- faire part de ses questions et avis : par écrit via l'enveloppe T prépayée distribuée avec la plaquette, sur la plateforme de participation en ligne www.rn2.fr, par courriel à rn2@developpement-durable.gouv.fr ;
- venir échanger sur le projet en rencontrant le maître d'ouvrage lors des permanences itinérantes du « véhicule RN2 » (*Programme détaillé sur le site www.rn2.fr*) ;
- **participer aux réunions publiques de concertation, la première ayant lieu le 14 janvier 2022 à La Capelle à 17h30.**

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr

